

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°89-2022-247

PUBLIÉ LE 6 OCTOBRE 2022

Sommaire

89-2022-10-03-00003 - Délégation de signature Battseren DELGER (1 page)

Page 3

89-2022-10-03-00003

Délégation de signature Battseren DELGER

DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE SENS,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles D 6143-33, D 6143-34 et D 6143-35 du Code de la Santé Publique,

Vu la loi N°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu le décret N°2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux Groupements Hospitaliers de Territoire,

Vu la convention constitutive du GHT Nord Yonne du 30 juin 2016,

Vu l'arrêté N°ARSBFC/DOS/2016/690 du 1^{er} juillet 2016 fixant la composition GHT Nord Yonne,

Vu l'arrêté N°ARSBFC/DOS/PSH/2016-782 du 26 juillet 2016 approuvant la convention constitutive du GHT Nord Yonne,

Vu la convention de direction commune entre les Centres Hospitaliers de Sens / Joigny / Villeneuve sur Yonne, en date du 24 novembre 2017,

DECIDE

Article 1 – Une délégation est donnée à Madame Battseren DELGER, Directeur des Affaires Financières et du DIM, pour signer et valider tous les actes liés à la réalisation de ses fonctions sur les établissements du Groupement Hospitalier Nord Yonne.

Article 2 – La présente décision prend effet à compter du 03 Octobre 2022 et sera transmise à Madame le Receveur de l'établissement.

Article 3 – La présente décision annule et remplace la décision n° 2020-034 du 02 novembre 2020.

Fait à Sens, le 03 Octobre 2022

Jean-Dominique MARQUIER,
Directeur Général du GHT



RECUEIL SIGNATURE

Madame Battseren DELGER



CENTRE HOSPITALIER DE SENS
1 Avenue Pierre de Coubertin
89108 SENS CEDEX
www.ch-sens.fr

DIRECTION GENERALE
☎ 03.86.86.10.04 📠 03.86.86.10.08
✉ direction@ch-sens.fr

